



## Déclaration préalable de la FSU au CTSD du 26 juin 2014

Démocratiser l'accès aux savoirs de tous les élèves pour en faire des citoyens émancipés constitue l'engagement quotidien des enseignants de l'école primaire publique et laïque. Or durant 5 années de Sarkozysme, l'école a subi des reculs sans précédents dans ses objectifs ambitieux : école du socle, programmes de 2008, suppression de 2h d'enseignement à l'école primaire, destructions de postes. Depuis 2 ans, malgré l'alternance politique et l'affichage de la refondation de l'école, les enseignants attendent toujours d'avoir les moyens concrets de réaliser cette ambition en réduisant les inégalités scolaires et en luttant contre l'échec scolaire. Force est de constater que la priorité à l'éducation est loin de recouvrir une réalité dans le quotidien des classes. Dans le primaire, le Ministre qui a choisi de donner la priorité à une réforme des rythmes scolaires comme levier principal pour répondre à cet objectif, néglige ce qui est essentiel pour réaliser cette ambition : la révision des programmes, la fin de l'école réductrice du socle et l'attribution des moyens nécessaires pour transformer profondément le système. Une refondation ambitieuse aurait permis de construire un projet cohérent pour la réussite de tous les élèves. Au lieu de cela nous assistons à un éclatement du cadre national de l'éducation et au renforcement des inégalités territoriales. La réforme des rythmes scolaires, même si elle est nécessaire, ne constituait pas dans un premier temps une priorité. Pour la FSU, les priorités sont à l'amélioration concrète des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des personnels : la diminution des effectifs par classe, le renforcement des moyens de remplacement et d'aide aux élèves en difficulté, la transformation des pratiques pédagogiques qui passe par du temps dégagé pour les enseignants (avec la fin de l'APC) mais aussi par la généralisation d'un vrai « plus de maîtres que de classes » tel qu'il a été conçu par le SNUipp/FSU et qui donne les moyens aux enseignants de travailler autrement. Mais cela passe aussi par l'instauration d'un climat de confiance qui fait encore singulièrement défaut. L'école a besoin d'enseignants formés, reconnus, exerçant leur métier dans des conditions satisfaisantes et sereines, rémunérés à la juste hauteur de leur qualification.

Or, dans le 1<sup>er</sup> degré dans l'Oise, la rentrée 2014 se prépare dans des conditions qui ne permettront pas d'amélioration pour les élèves et les personnels. Taux d'encadrement identique à celui de l'an dernier, dispositifs vitrines non financés et qui se mettent en place au détriment des ouvertures nécessaires de classes ou des autres niveaux de classe comme en maternelle avec la scolarisation des TPS. Le risque est grand également de ne pas voir arriver un nombre de stagiaires attendus à l'issue des concours 2014. En effet, 45 postes du concours 2014 anticipé n'ont pas été pourvus et le SNUipp/FSU demande le report de tous les postes non pourvus sur le concours 2014 rénové.

Dans l'Oise, rien que pour revenir à l'existant avant 2008, il faudrait créer plus de 157 postes supplémentaires. Pour revenir à 25 par classe en éducation prioritaire et 28 maximum hors éducation prioritaire, il faudrait 60 postes, pour avoir des RASED complets par secteur de collège il en faudrait 65, pour abonder le remplacement, notamment celui sur congés longs, il en faudrait au moins 32 (2 par circonscription).

Et si nous avons de véritables ambitions pour abonder les nouveaux dispositifs, afin de scolariser 24% de plus de moins de 3 ans dans des classes de 15 élèves maximum, il faudrait créer 160 postes. Pour implanter un poste minimum de « maîtres surnuméraire » dans chaque école de l'éducation prioritaire (un pour 5 classes), il en faudrait 157. Pour décharger tous les maîtres d'Education prioritaire, il faudrait créer 42 postes de modulateurs (3 par secteur de collège).

Avec une dotation de 12 postes à la rentrée 2014, on est donc bien loin du compte ! Le Ministre doit répondre aux urgences en créant des postes supplémentaires par l'adoption d'un budget rectificatif avant l'été et de soutenir l'effort avec un budget ambitieux pour 2015.

Dans le second degré, la dotation positive d'un ETP pour la rentrée dans les collèges de l'Oise se concrétise en fait dans les établissements par la suppression de 2 ou 3 postes. La non compensation des dégradations cumulées n'est visiblement pas la priorité. Cela illustre une dégradation continue des conditions de travail pour les personnels et d'étude pour les élèves. A ce sujet, nous souhaitons des précisions sur la réalité des fonds de réserves et leur utilisation éventuelles. La priorité affichée pour les établissements REP + ne se traduit pas par un allègement de service mais par la multiplication des heures supplémentaires, ce qui ne répond pas aux enjeux de l'éducation prioritaire. Concernant les SEGPA, les réponses apportées suites aux mobilisations, aux audiences sont loin de nous rassurer sur l'avenir du dispositif, son déploiement territorial et sur les possibilités réelles d'accès pour les élèves à un dispositif SEGPA de proximité. Malgré des créations d'ULIS ces dernières années, plusieurs dizaines d'élèves (environ 90) relevant de ce dispositif ne pourront y accéder faute de places disponibles et seront maintenus par défaut en CLIS ou scolarisés en 6<sup>ème</sup> ordinaire.

Les délégués des personnels déplorent que la convocations des instances départementales se situent pendant les épreuves du DNB, amenant de réelles difficultés de participation. Nous demandons qu'à la rentrée prochaine, un calendrier prévisionnel des instances (CTSD/CDEN) nous soit communiqué et qu'il tienne compte des dates de CAP.